



THONON-EVIAN-PUBLIER

LA GALERIE DE L'ETRAVE EST A VOUS !

CONCOURS PHOTO

La Maison des Arts du Léman est une scène pluridisciplinaire qui propose chaque saison une grande variété de spectacles permettant au public du Chablais de découvrir un large aperçu de la création théâtrale, chorégraphique, circassienne ou encore musicale actuelle, soit près de 100 spectacles par an.

Elle dispose aussi d'une galerie d'expositions qu'elle consacre à la photographie. C'est ainsi qu'elle a pu accueillir de nombreux photographes professionnels : Hans Silvester, Marc Riboud, Steeve McCurry, Nils Udo, Sabine Weiss, Janine Nièpce... Trois à quatre expositions y sont programmées chaque saison : deux ou trois consacrées aux travaux de photographes professionnels dans la logique de ce que cette galerie propose depuis de nombreuses années, et une ouverte aux photographes amateurs afin qu'ils puissent s'approprier cet espace consacré à leur art favori.

Un appel à exposer est ainsi envoyé à tous les passionnés praticiens de la photo qui souhaitent partager leur art avec les spectateurs d'un soir de théâtre comme avec le grand public des amateurs de la photographie.

**Cette exposition consacrée aux photographes amateurs aura lieu durant la saison 2025/2026. Entre trois et cinq projets d'exposition seront retenus par un jury professionnel au printemps prochain.
La date limite de candidature est fixée au 30 avril 2025.**

MODALITES DE PARTICIPATION

- Afin de laisser la plus grande liberté aux photographes, aucun thème n'est imposé.
- Les candidatures seront examinées par un jury professionnel ; les lauréats seront choisis sur la qualité de leur pratique artistique et sur la cohérence de la série d'images proposées.
- L'appel à exposer est ouvert à tout photographe sans condition d'âge, de nationalité ou de statut.
- Il n'y a pas de frais d'inscription ou de dossier. Les frais de tirages sont à la charge des photographes. Les photos exposées seront libres de tout droit et ne seront pas mises à la vente pendant la durée de l'exposition. Cependant, la Maison des Arts du Léman mettra à disposition des visiteurs les coordonnées des photographes s'ils souhaitent acquérir, à la fin de l'exposition, un ou plusieurs tirages.
- Un espace de la Galerie de l'Etrave sera consacré au projet artistique d'un jeune (15-22 ans) qui percevra un soutien financier pour les tirages de ses photographies.
- La Maison des Arts du Léman se chargera de la création d'une affiche ainsi que d'un carton d'invitation qui sera envoyé en direction des abonnés du théâtre et de tous les amateurs de photographies répertoriés auprès du théâtre. La Maison des Arts du Léman se chargera aussi du vernissage de l'exposition, qui aura lieu courant janvier.

Le dossier de candidature est constitué de :

1/ Un portfolio au format minimum de 21 X 29,7cm (A4), contenant entre 6 et 25 images d'une même série.

Merci d'indiquer impérativement au dos de chaque photo le nom de l'auteur, le nom de la série, le titre de l'image, et le numéro de l'image dans la série.

2/ Un texte explicatif de la démarche et le titre de la série (en français).

3/ Une courte biographie de l'auteur (une page maximum).

4/ Un projet d'exposition (scénographie) : nombre de tirages et dimensions envisagés. Le type de support, disposition... est demandé.

5/ Le formulaire d'inscription dûment complété.

- Seuls les dossiers remplissant l'ensemble des conditions ci-dessus seront examinés par le jury.

- Le dossier de candidature complet est à envoyer ou déposer à l'adresse suivante : *Maison des Arts du Léman- Théâtre Maurice Novarina - 4 bis, rue d'Évian, 74 200 Thonon-les-Bains*

- La sélection des photographes choisis pour exposer à la Galerie de L'Etrave sera connue courant mai 2025. Une réponse sera envoyée à chaque candidat, avec pour ceux qui seront retenus la charge de nous apporter un éventuel complément d'informations, afin de nous permettre de finaliser notre communication.

- Notez enfin qu'en cas de sélection, les lauréats doivent acheminer leurs tirages d'exposition (aller et retour) par leurs propres moyens et assurer l'accrochage et le décrochage de leur exposition avec l'aide de l'équipe du Théâtre. Leur présence est également requise lors de la soirée de vernissage.

Restitution des dossiers :

Vous pourrez récupérer votre dossier de candidature soit à l'accueil du théâtre Novarina à Thonon à partir du moment où vous aurez reçu votre réponse, soit par courrier en nous joignant une enveloppe retour à votre adresse, correctement affranchie en fonction du poids de votre dossier.

Attention : nous ne renvoyons que les dossiers comportant une enveloppe retour dûment affranchie.

